



Si vous cochez « Oui », ce risque doit être reporté dans votre Document Unique.

NOTES

Etes-vous concerné ?

☐

Oui

☐

Non



Unité(s) de travail concernée(s) :



Situations dangereuses repérées dans l'entreprise :

Risque Routier

Risques liés aux déplacements dans le cadre de missions professionnelles quelque soit le type de véhicule ou d'engins.



Effets sur la santé

- Contusions
- Fractures
- Handicap
- Décès



Exemples de situations dangereuses

- Déplacements dans des conditions climatiques difficiles
- Véhicules défaillants
- Nombreux rendez-vous sur une journée avec manque de temps de déplacement
- Utilisation du téléphone au volant



Exemples de mesures de prévention

- Sensibiliser/former les salariés au risque
- Organiser la prise de rendez-vous afin d'optimiser les déplacements
- Etablir un protocole de communication : interdire l'utilisation du téléphone au volant, communiquer quand le véhicule est à l'arrêt, renvoyer automatiquement les appels lors des temps de conduite...
- Entretenir régulièrement les véhicules et mettre en place un carnet de suivi (signaler tout dysfonctionnement...)
- Sensibiliser les salariés à l'incompatibilité conduite/substances psychoactives (alcool, drogues...)